



PLAN SPORT ET TERRITOIRE

Mouvement olympique et sportif de Bretagne

S'unir pour le sport
d'aujourd'hui et de demain

SOMMAIRE

1. Qui sommes-nous ?

- 1.1. Présentation du Mouvement olympique et sportif de Bretagne (MOST Bretagne)
- 1.2. Qui représentons-nous ?
- 1.3. Une évolution des usagers

2. Le sport en Bretagne

- 2.1. Chiffres-clés du territoire
- 2.2. Quels sont les enjeux du développement du sport en Bretagne ?

3. Un contexte sportif en mutations

- 3.1. Evolution des pratiques
- 3.2. Evolution du financement du sport
- 3.3 Nouvelle gouvernance du sport en construction

4. Une gouvernance au service du projet

5. Notre vision

6. Une nouvelle stratégie de développement du MOST Bretagne

6.1. S'UNIR POUR ACCOMPAGNER LE SPORT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN / FEDERER LES FORCES VIVES DU SPORT BRETON

- 6.1.1. Le Centre régional d'expertise, de ressources et de développement du sport (CTERDS)
- 6.1.2. Fédérer, animer le réseau du mouvement sportif et accompagner le mouvement sportif dans sa structuration dans un contexte de transition
- 6.1.3. Représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition des politiques sportives

6.2. OBSERVER ET ANALYSER POUR COMPRENDRE

- 6.2.1. L'observatoire territorial du sport

6.3. DEVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIEE POUR TOUS LES PUBLICS DANS LES TERRITOIRES (quantitativement et qualitativement)

- 6.3.1. Le développement du sport santé
- 6.3.2. Bret'on mov, le sport dans les entreprises
- 6.3.3. L'éducation et la citoyenneté par le sport
- 6.3.4. Favoriser le développement d'équipements sportifs et des lieux de pratiques
- 6.3.5. Le développement des sports de nature
- 6.3.6. Le développement de la multiactivité en milieu rural
- 6.3.7. Le développement des filières du haut-niveau
- 6.3.8. Paris 2024, un levier pour les territoires

6.4. ANTICIPER / PREPARER L'AVENIR – CONSTRUIRE LE SPORT DE DEMAIN

- 6.4.1. Lab sport innovation Horizon 2030

7. Abréviations

Présentation de la nouvelle stratégie du Mouvement olympique et sportif de Bretagne

1. Qui sommes-nous ?

1.1. Présentation du Mouvement Olympique et Sportif de Bretagne (MOST Bretagne)

Le Mouvement Olympique et Sportif Territorial de Bretagne composé du CROS Bretagne et des CDOS des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan.

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs sont les **représentants territoriaux du Comité National Olympique et Sportif Français** (CNOSF). Ainsi, ils s'attachent à mener des actions pour promouvoir, soutenir et développer le sport dans la région Bretagne.

Ce sont des **associations loi 1901**, qui **représentent le mouvement sportif breton avec ses ligues, comités régionaux et comités départementaux adhérents** issus de fédérations olympiques, de fédérations sportives nationales, de fédérations multisports ou affinitaires ou s'adressant exclusivement à un public en situation de handicap, de fédérations scolaires ou universitaires et de membres associés et des fédérations « partenaires ».

Le MOST de Bretagne emploie **23 salariés**.

Les missions du MOST Bretagne

- Représenter le mouvement olympique et sportif = « Le Porte-voix » de tous les sports fédérés qui y adhèrent
- Fédérer le mouvement olympique et sportif = Créer des temps d'échanges entre disciplines, de mutualisation des bonnes pratiques, de services, d'échanges d'expériences, d'informations communes
- Former les dirigeants, jeunes dirigeants et salariés, par délégation des ligues, comités régionaux et comités départementaux, sur les thématiques transversales
- Accompagner le mouvement sportif dans son développement
- Valoriser et communiquer sur le mouvement sportif auprès du grand public, des institutions
- Accompagner les sportifs et le territoire breton pour Paris 2024

Les représentations du MOST Bretagne

Il siège et participe à de nombreuses **instances bretonnes** en lien avec les **enjeux transversaux** du développement du sport :

- **Les Politiques sportives** (Conférence bretonne du sport, Campus Sport Bretagne, Comités uniques de programmation sur les équipements, sous commission pour l'homologation des enceintes sportives, instances des contrats de territoires, conseil consultatif du sport du département) ;
- **Les Politiques publiques** (CESER, Conseils de développement des Pays et des EPCI) ;

- **L'économie sociale et solidaire et la vie associative** (Mouvement associatif de Bretagne, Commissions régionale et départementales du FDVA2, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (qualité de l'emploi, santé au travail), pôles de l'ESS, Commission spécialisée du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Réseau M.A.I.A. (Mission d'Accueil et d'Information des Associations), Comités d'Appui du Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.), Commissions d'attribution des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif) ;
- **La santé** (Comité de Pilotage du Plan Régional Sport Santé Bien-être, groupes de travail Agence Régionale de la Santé) ;
- **Le tourisme** (Comité de pilotage Véloroutes Voies vertes) ;
- **La culture** (Le Collectif des Festivals) ;
- **L'environnement** (ADEME, Parc naturel régional, Agence bretonne de la biodiversité) ;
- **L'éducation et la citoyenneté** (Conseil départemental de Prévention de la délinquance, Comité de pilotage pour le développement des A.P.S. dans les établissements pénitentiaires bretons, Direction territoriale Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseil départemental UNSS, Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles) ;
- **Le monde de l'entreprise** (CCI, etc.)

1.2. Qui représentons-nous ?

- **200 000 bénévoles**

En Bretagne, le Sport est le secteur comptant le plus de bénévoles. Environ 200 000 personnes s'investissent dans un club ou dans l'organisation de manifestations sportives. Une moyenne de 200 heures par an / bénévole (ratio national).

- **81 Ligues et Comités régionaux et 250 Comités départementaux**
- **Plus de 8900 clubs sportifs**
- **Plus de 900 000 licenciés**

1.3. Une évolution des usagers

Au-delà de ses adhérents, le MOST offre un service de centre de ressources, d'expertise et de développement à destination de l'ensemble des acteurs du sport breton : les structures associatives non fédérées, les privés à but lucratif, les collectivités territoriales, les EPCI, l'Etat.

2. Le sport en Bretagne

2.1. Chiffres-clés du territoire :

La Bretagne, une région maritime avec ses 2700 km de côtes, une terre du nautisme et plus largement des sports de nature, du cyclisme et du football. Des disciplines traditionnelles : une large représentation des sports et jeux traditionnels bretons dont le gouren.

Un maillage important d'équipements de proximité, qui sont parfois vétustes, absence d'une grande salle des sports collectifs sur la métropole rennaise.

- **Démographie de la Bretagne (source : INSEE – 2018) :**

Population bretonne : 3 337 000 hab.

En un an, une augmentation de 0,43% (moy. Nationale : 0,37)

Une population vieillissante avec une moyenne d'âge de 42 ans (moy. nationale : 40,5)

Projection Horizon 2050 : 4 millions d'habitants avec un tiers des bretons qui serait sénior.

- **Nombre de licenciés** : 906 939 licenciés (source : Ministère des sports – Chiffres 2017)

- **Rapport licenciés/population** : 27,18% (moy. Nationale : 24,47%)

- **Proportion de licenciés par sexe** :

Licences féminines : 352 380 – 38,85%

Licences masculines : 553 025 – 60,98%

Licences non réparties : 1534 – 0,17%

- **Répartition territoriale des licenciés** :

Côtes d'Armor (22) : 160 898 - 17,74%

Finistère (29) : 237 305 – 26,17%

Ille-et-Vilaine (35) : 292 692 – 32,27%

Morbihan (56) : 216 044 – 23,82%

- **Nombre de clubs** : 9160 clubs bretons (source : Ministère des sports – Chiffres 2017)

- **Clubs par type de fédérations**

Olympiques : 4010 – 43,78%

Non olympiques : 1912 - 20,87%

Multisports : 3238 – 35,35%

- **Répartition territoriale des clubs**

Côtes d'Armor : 1795 – 19,60%

Finistère : 2466 – 26,92%

Ille-et-Vilaine : 2756 – 30,09%

Morbihan : 2143 – 23,39%

- **Nombre d'équipements sportifs** : 19807 (source : RES, Chiffres 2018)

- **Répartition territoriale des équipements sportifs**

Côtes d'Armor : 4633 – 23%

Finistère : 5963 – 30%

Ille-et-Vilaine : 3671 – 19%

Morbihan : 5540 – 28%

- **Analyse comparative des équipements sportifs** (source : DTA, fév. 2012)

- Indice de densité relative nettement supérieur par rapport à la France (indice>130) : Skate-park, Aires de sports de glace, Sites d'activités nautiques et aquatiques ;

- Indice de densité relative relativement supérieur (100<indice<130) : Equipements de cyclisme, Salles ou terrains spécialisés, Equipements d'athlétisme;

- Indice de densité relative relativement inférieur (80<indice<100) : Bassins de natation, Terrains de grands jeux, Autres installations ;

- Indice de densité relative nettement inférieur (indice<80) : Parcours de golf, Salles multisports.

- **Le haut niveau en Bretagne** (source Ministère - 2017)

605 sportifs sur les listes ministérielles en Bretagne

18 pôles espoirs

5 pôles France (1 en Canoë-kayak, 1 en Gymnastique, 3 en Voile)

8 CFCP (centres de formation des clubs professionnels)

50 centres labellisés d'entraînement (CLE)

8 sections sportives universitaires (SSU)

- **Poids économique de la filière sport**

2,8 milliards d'euros dont 685 millions pour la pratique sportive

21 115 emplois équivalents temps plein

(source : données 2013, Plaque Sport Bretagne, sa réalité et son positionnement économique, Conseil du sport/CRESLB).

2.2. Quels sont les enjeux du développement du sport en Bretagne ?

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Les résultats de nos sportifs et l'organisation de grands événements participent au rayonnement national et international de la Bretagne.

ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Avec une offre importante en matière de clubs sportifs, d'équipements et d'événements sportifs sur l'ensemble du territoire, le sport constitue un réel atout en matière d'attractivité et de dynamisme des territoires, de développement local, de tourisme et d'éducation et de citoyenneté.

EDUCATION ET CITOYENNETE

Le mouvement sportif est porteur et défenseur des valeurs de l'olympisme : **L'excellence** consiste à donner le meilleur de soi, sur le terrain de jeu ou dans la sphère professionnelle, participer et progresser vers ses propres buts. **L'amitié** nous encourage à considérer le sport comme un outil pour la compréhension mutuelle entre les individus et les peuples, partout dans le monde et à défendre la mixité sociale. Le **respect** de soi-même et de son corps, mais aussi des autres, des règles et règlements, du sport et de l'environnement. On parle d'école de la vie.

SANTE PUBLIQUE

Nombreuses sont les études scientifiques qui démontrent les bienfaits d'une activité sportive régulière pour la prévention de la santé mais aussi dans l'accompagnement des personnes souffrant de maladies chroniques et le traitement des personnes souffrant de pathologies.

ECONOMIE

Les associations sportives font vivre l'économie locale. Elles portent les emplois qui résistent le mieux à la crise car ils sont non délocalisables. Elles jouent également un rôle important en matière d'innovation et d'économie sociale et solidaire. Elles contribuent au développement de la filière sportive bretonne.

ENTREPRISES

Il y a des enjeux importants autour de l'activité physique et sportive dans les entreprises. Tout d'abord, les valeurs sportives sont très proches des valeurs entrepreneuriales : endurance, ténacité, dépassement de soi et esprit d'équipe et les questions de cohésion d'équipe et management sont donc communes. Les activités physiques et sportives sont aussi des leviers du bien-être et de la santé au travail.

LA GOUVERNANCE / LE DIALOGUE CIVIL

Mobilisant des intervenants nombreux et divers, l'organisation du sport se caractérise par une interdépendance forte entre Etat, collectivités territoriales, associations, etc. La co-construction, la concertation sont des éléments essentiels. L'accès au sport pour tous ou sport équitable se construit par le dialogue civil, le mouvement sportif en est un des acteurs.

3. Un contexte sportif en mutations

3.1. Evolution des pratiques

- **Nouvelles motivations de pratique** : aujourd'hui la finalité première à pratiquer une activité physique ou sportive est l'entretien physique et la santé, viennent ensuite le plaisir, la nature, le social puis la performance / compétition.
- De **nouvelles demandes** : sport santé, sport dans les entreprises, e-sport
- Une **pratique licenciée en constante augmentation** depuis les années d'après guerre, bénéficiant principalement aux fédérations olympiques
- Mais une **pratique de plus en plus informelle** (2/3 des français ont une pratique régulière mais ¼ pratique en club)
- **Evolution des acteurs du sport** (développement du privé à but lucratif, création et augmentation du nombre de structures associatives non fédérées)
- Le **numérique** qui bouleverse l'organisation de l'offre (application numérique qui repose sur l'organisation informelle des pratiques)

3.2. Evolution du financement du sport

- Diminution des financements publics
- Réformes territoriales (montée en compétences des Régions et des EPCI)
- Evolution des modalités de financement public : d'un financement de fonctionnement à un financement ciblé (appel d'offre, appel à manifestation d'intérêt, etc.)

3.3. Nouvelle gouvernance du sport en construction

- Un rapport sur la gouvernance rendu au Ministère des Sports mais tout n'est pas encore défini (en attente de la loi)
- Une nouvelle vision du sport, celle d'un « **bien commun** » incitant chacun des acteurs à se mettre au service d'un projet partagé
- Une **gouvernance collégiale à responsabilité répartie** : la création d'une **agence nationale du sport** sous forme d'un GIP comprenant à part égale l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif (30 % chacun) plus les entreprises (10%).
- Au niveau régional, une **conférence régionale du sport ou « Parlement du sport » et une conférence des financeurs** qui réunira l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités (région, départements, intercommunalités, communes), les entreprises et définira sur la base d'un projet sportif territorial (PST) un programme coordonné de financement.
Ce PST sera présenté à l'agence nationale qui a vocation à le financer au titre de la performance et au titre du développement de la pratique sportive. Il serait également financé au sein de la conférence des financeurs.

4. Une gouvernance au service du projet

La méthodologie de mise en œuvre du PST :

Etape 1 : Etat des lieux des actions portées par les CDOS et le CROS bretons

3 réunions avec les 5 salariés des 5 structures (fin 2015) + présentation au CCR (janvier 2016)

Etape 2 : Travail sur un projet sportif commun CROS et CDOS de Bretagne

- Lancement du travail en ETR (CCR d'avril 2016)

- Etat des lieux précis et proposition d'actions communes (Réunion des ETR en juin 2016)

- Présentation des propositions au CCR (Juin 2016)

- Réflexion sur la mise en place d'un Centre territorial d'expertise, de ressources et de développement du sport au service du PST (Réunion des bureaux restreints CDOS / CROS septembre 2016)

Etape 3 : Concertation avec les fédérations sportives (ligues, comités régionaux et départementaux)

Travail en ateliers sur les thématiques déléguées et sur le CTERDS

Etape 4 : Consultation des partenaires institutionnels

DRJSCS et DDCS, Conseil régional et Conseils départementaux (décembre 2016 et janvier 2017)

Etape 5 : Première écriture du PST

Première écriture du PST (mai 2017) : mise en commun des synthèses des concertations, consultations et groupes de travail (ETR)

Etape 6 : Travail sur la gouvernance du MOST

Mise en œuvre et participation à un DLA collectif : redéfinition des besoins de nos adhérents, réflexion sur la mutualisation/complémentarité de notre offre avec restitution auprès de nos adhérents et partenaires à Loudéac (oct. 2017 / oct. 2018)

Etape 7 : Mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance et stratégie

- Phase 3 du DLA : Plusieurs réunions de l'ex-COPIL DLA nommé aujourd'hui « Groupe de travail Actions mutualisées MOST » - GTAM MOST (Septembre 2018 / Mai 2019)

- Rédaction de la feuille de route MOST CNOSF (fin 2018 / début 2019)

- Rédaction d'une nouvelle stratégie de développement du MOST Bretagne (septembre 2018 / Février 2019)

- Définition du fonctionnement et du financement de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie (février / mars 2019)
- Définition d'actions à mutualiser et lancement de groupes de travail thématiques en réponse à cette nouvelle stratégie (février / avril 2019) et diffusion aux Conseils d'Administration des CDOS et du CROS
- Rédaction du Plan sport et territoire du MOST Bretagne (Mai 2019)

Des instances au service du projet

Instances politiques :

- Bureaux exécutifs et Conseils d'administration du CROS et des CDOS avec Vice-présidents sur les 4 thématiques déléguées par le CNOSF
- Conseil des Présidents (C5) et/ou Bureau territorial MOST

Instances techniques :

- Le Groupe de travail Actions mutualisées MOST composé d'élus et de salariés des 5 structures du MOST
- Des Groupes de travail thématiques, en réponse à la nouvelle stratégie, composés d'élus et de salariés du MOST, élargis aux adhérents et aux autres acteurs du sport
- GT Plateforme outils mutualisés
- GT Formation
- GT Observatoire territorial du sport
- GT Sport santé (dont sport santé dans les entreprises)
- GT Développement durable et RSO dans l'évènementiel
- GT Paris 2024 (dont l'éducation)
- GT Lab sport Innovation « Club de demain »
- GT Nouvelle Gouvernance du sport breton
- GT Partenariats privés / Mécénat

- Les Plénières régionales et départementales par thématique avec les adhérents des CDOS et du CROS

5. Notre vision

Une Bretagne où :

- il existe une **culture de la pratique** d'activités physiques et sportives **en faveur de tous les breton.ne.s**, quels que soient leurs motivations ou leurs modes de pratique sportive.
- chaque breton.ne ait envie et pratique des activités physiques et sportives régulières qui **répondent à ses aspirations, tout au long de sa vie.**
- il existe des **offres de pratiques diversifiées et de qualité** au sein des clubs sportifs mais aussi en dehors (à l'école, au sein de l'entreprise, en pratique libre seul ou avec des amis, dans le secteur marchand, etc.). Ces offres sont **complémentaires et « se nourrissent » mutuellement.**
- **le sport et ses valeurs contribuent au développement d'une société apaisée en harmonie avec son environnement** : bien-être et épanouissement des individus, mieux-vivre ensemble, convivialité, préservation de son environnement et la biodiversité, équilibre économique.

6. Une nouvelle stratégie de développement du MOST Bretagne

S'unir pour le sport d'aujourd'hui et de demain

Nous sommes à la croisée des chemins, à la croisée de fortes mutations : Évolution des envies des pratiquants, importance grandissante du numérique, diminution des financements publics, évolution des territoires, la nouvelle gouvernance du sport à venir, etc.

S'adapter aux changements du sport et avancer dans la bonne direction, telles sont les intentions du Mouvement olympique et sportif breton qui a lancé un projet de nouvelle gouvernance à l'automne 2018. **Le credo : s'unir pour accompagner au mieux le sport d'aujourd'hui et de demain.**

Cette nouvelle gouvernance doit déterminer le sport de demain dans une vision prospective, mais aussi développer dès aujourd'hui un **dialogue entre tous les acteurs** pour le développement du sport. L'objectif est d'engendrer un cercle vertueux et d'alimenter un centre de ressources collectif où chacun fait remonter les informations et les expertises.

Le CROS Bretagne et les quatre CDOS redéfinissent leur offre d'accompagnement : Une partie de l'offre existe déjà, mais il faut se coordonner, compléter et communiquer dessus. C'est pourquoi nous voulons créer un outil où toutes les informations, les expertises seraient connues et réunies au même endroit, comme un guichet unique avec un seul interlocuteur.

POUR CELA, LE MOST A QUATRE OBJECTIFS :

1 - S'UNIR POUR ACCOMPAGNER LE SPORT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN / FEDERER LES FORCES VIVES DU SPORT BRETON

- Travailler à une culture commune qui prend en compte les mutations et qui se penche vers l'avenir.
 - Unis et en mutualisant leurs expertises, les acteurs du sport progresseront, innoveront.
- Nous avons besoin de la transversalité de nos approches (entre disciplines mais aussi avec les autres acteurs du sport).

2 - OBSERVER ET ANALYSER POUR COMPRENDRE

- Pour développer une offre de pratique diversifiée et anticiper
- Le MOST Bretagne animera l'observatoire territorial du sport en lien étroit avec l'État, les collectivités territoriales et les EPCI, pour analyser le sport en Bretagne et recueillir des données. Le but est une nouvelle fois d'accompagner le développement des activités physiques et sportives.

3 - DEVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIEE POUR TOUS LES PUBLICS DANS LES TERRITOIRES

- Le MOST Bretagne accompagne le mouvement sportif, l'Etat, les Collectivités territoriales, les EPCI dans le développement du sport et des politiques sportives (équipements sportifs, sport santé, accompagnement des clubs, sports de nature, emplois, etc.).

4 - ANTICIPER / PREPARER L'AVENIR – CONSTRUIRE LE SPORT DE DEMAIN

- Regarder vers l'avenir, construire le sport de demain et le « club de demain » (nouveaux publics, nouveaux services) quelle que soit sa forme, qu'elle soit réelle ou virtuelle (communauté sportive, lieux hybrides).

6.1. S'UNIR POUR ACCOMPAGNER LE SPORT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN / FEDERER LES FORCES VIVES DU SPORT BRETON

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.1.1. Le Centre territorial d'expertise, de ressources et de développement du sport (CTERDS)

Le Centre territorial d'expertise, de ressources et de développement du sport (CTERDS) animé par le MOST Bretagne

Il s'agit du développement d'une **offre d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs du sport qu'ils soient adhérents ou non au MOST** (mouvement sportif, collectivités territoriales, EPCI, Etat, entreprises, etc.) **issue de la mutualisation de toutes les expertises, outils, formations** (Un pot commun).

Cette offre d'accompagnement est **organisée autour de 4 domaines (conseils, services, formation, outils)**. Son contenu va être ajusté suite aux rencontres avec le mouvement sportif breton (CA des Ligues et Comités régionaux), un travail en commun au sein du MOST (CDOS/CROS) et avec les acteurs du sport breton. L'offre va être **alimentée par les ressources du mouvement sportif et des autres acteurs du sport breton**.

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs et des usagers du sport, il sera également nécessaire de **développer une Communauté sportive bretonne**.

C'est un cercle vertueux qui produit plus de transversalité, de solidarité entre les disciplines et entre les acteurs du sport.

Une méthode

- Organisation de rencontres avec les membres des Conseils d'Administration des Ligues et des Comités régionaux ayant pour objectifs : la présentation de cette nouvelle stratégie, l'ajustement des besoins et la remontée d'informations, d'expertises, d'outils alimentant le « pot commun » ;
- Organisation de rencontres avec les acteurs du sport afin de présenter la nouvelle stratégie du MOST, la nouvelle offre d'accompagnement et de faire remonter les outils, services, expertises pouvant alimenter le « pot commun » ;
- Organisation d'ateliers pour travailler collectivement aux modalités de centralisation des données et des expertises ;
- Mise en place de groupes de travail multipartenaires pour développer l'offre du CTERDS.

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Professionnalisation »

Des exemples d'offres d'accompagnement :

L'offre Conseil

Il s'agit de **primo-information, des réponses par mail ou téléphone** sur les fonctions support d'une association (ex. Conseils en gestion associative, en communication, etc.) et sur les fonctions de développement (ex. Conseils en sport santé, sur les sports de nature, féminisation, équipements sportifs, etc.)

L'offre Service

Il s'agit de rencontres avec accompagnement défini dans l'offre ou sur-mesure sur les fonctions support d'une association (ex. Aide à la rédaction des contrats de travail, médiation sociale, aide à la rédaction d'un dossier de subvention, prêt de salles, prêt de matériels, etc.) et sur les fonctions de développement (ex. Accompagnement Bret'on mov, Observatoire, accompagnement « développement mission », équipements, etc.).

L'offre Formation

Il s'agit de formations courtes (3h), en soirée ou matinée à des formations plus longues (5 jours) en e-learning ou en présentiel sur les fonctions support d'une association (ex. Gestion associative, gestion et management des RH, CFGA, Santé et qualité de vie au travail, transition numérique, etc.) ou sur les fonctions de Développement (ex. Organisation d'un évènement, formation politique des dirigeants, etc.).

L'offre Outil

Il s'agit d'une plateforme numérique où des outils seraient consultables et téléchargeables sur les fonctions support de l'association (ex. Outils administratifs, de gestion comptable, de GRH) et sur les fonctions de Développement (ex. Fiches juridiques Droit des sports nature, fiche développement du sport santé, fiche partenariat entreprises, etc.)

Comment ?

- **Former les bénévoles et salariés des clubs et associations sportives permettant une montée en compétences des acteurs par la mise en œuvre de formations territoriales :**
Des formations (gestion associative, comptabilité, CFGA, DUERP, etc.) des dirigeants bénévoles et des salariés du mouvement sportif organisées de façon territoriale et animée par le Mouvement olympique et sportif breton, en complément des formations fédérales, issues d'un travail de mutualisation des formations des ligues et comités, des acteurs du sport breton et du Mouvement associatif de Bretagne notamment via la plateforme numérique régionale sur la formation des bénévoles.
- **Représenter le mouvement sportif dans les instances de l'emploi et de la formation** en participant aux instances du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et du Conseil social du Mouvement sportif ;
- **Accompagner les associations sportives à la vie associative et à la fonction employeur par l'animation des Centre de ressources** (temps d'information, accompagnement individuel) et d'Impact Emploi Association ;
- **Accompagner la pérennisation et la mutualisation des ressources humaines** par la mise en œuvre de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences et d'un DLA collectif ;
- **Accompagner la mise aux normes et l'application des règles comptables** dans les associations (réfèrent Basicompta).

Thématique déléguée par le CNOSF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.1.2. Fédérer, animer le réseau du mouvement sportif et accompagner le mouvement sportif dans sa structuration dans un contexte de transition

- Mettre en œuvre des temps d'informations et d'échanges

Exemples d'actions : plénières régionales (« journée des Présidents ») et départementales, Focus lors des Assemblées générales, groupes de travail sur des thématiques spécifiques, rencontres du sport, etc.

- Mettre en œuvre des évènements interfédéraux (valoriser le Mouvement Sportif)

Exemples d'actions : pôle sport lors de foires ou de salons, soirée de récompense des bénévoles (« les Hermines d'or »), trophées départementaux, etc.

- Mettre en œuvre une culture commune, des informations communes

Exemples d'actions : communication via les sites internet, les newsletters ou bulletins d'information, les revues de presse, les réseaux sociaux et mailing, etc.

- Favoriser la mutualisation du matériel et des équipements

Exemples d'actions : animation des maisons des sports (salles mutualisées, achat mutualisé de fournitures, photocopieur mutualisé), visioconférence, mutualisation de boîtiers électroniques, Ambassadeur MATELO pour le matériel événementiel

- Favoriser les passerelles entre le sport fédéral et le sport non fédéral (scolaire, associatif, non encadré, dans les entreprises)

Exemples d'actions : intervention des clubs dans les TAP, interventions des clubs dans les entreprises, évènements communs, etc.

- Jouer un rôle de veille et d'alerte sur les mutations

Exemples d'actions : mise en œuvre du Centre de ressources (CTERDS), suivre l'évolution des lois, de la réglementation dans le champ du sport et plus largement celles qui peuvent impacter le sport

- Accompagner le mouvement sportif dans sa structuration

Exemples d'actions : accompagnement à la mise en œuvre des PST des disciplines sportives, de leur gouvernance et des ressources humaines et financières (DLA collectif), accompagnement à la structuration du mouvement sportif dans la nouvelle organisation territoriale (Région, Métropole et EPCI)

Thématique déléguée par le CNOSF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.1.3. Représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition des politiques sportives

Le MOST Bretagne représente le mouvement sportif dans les différentes instances publiques et de l'ESS.

Il siège et participe à de nombreuses **instances bretonnes** en lien avec les **enjeux transversaux** du développement du sport (cf. pages 3 et 4).

Le MOST Bretagne éclaire et accompagne les élus territoriaux sur les multiples enjeux du développement du sport.

Il apporte des ressources et un accompagnement sur les enjeux de gestion des équipements, rayonnement du territoire, éducation, cohésion, développement économique, emplois, conciliation des usages, santé, etc. Via son CTERDS, il accompagne les EPCI et métropoles dans l'élaboration du diagnostic et la définition de leurs politiques sportives. Il favorise notamment la création de coordination communautaire du sport.

En partenariat avec l'association des Maires, il organise l'accompagnement au quotidien des associations, valorise les sportifs de Haut Niveau, s'inscrit dans la relation d'actions « génération 2024 ». Il appuie la politique sportive de collectivités, est associé à la mise en œuvre des dispositifs de soutien financier.

6.2. OBSERVER ET ANALYSER POUR COMPRENDRE

Thématique déléguée par le CNOSF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.2.1. L'observatoire territorial du sport

L'observatoire territorial du sport animé par le MOST Bretagne

C'est un **outil d'observation pour accompagner** des acteurs du sport (MS, CT, EPCI, Etat, Entreprises, etc.) dans le développement des APS, dans la définition des politiques sportives et dans les réflexions prospectives, **issu de la mutualisation** de données sur la connaissance des évolutions liées aux pratiques, à l'emploi, aux compétences, aux qualifications et à la formation, sans oublier les évolutions des besoins, attentes des publics et ce en prenant en compte les mutations économiques et sociales actuelles.

Les pratiques sportives sont confrontées à des changements sociétaux sur lesquelles les acteurs publics et privés doivent réagir, changements doublés de contraintes économiques et financières très fortes. Pour ce faire, des nouveaux modes de fonctionnement se mettent en place, certains étant encore à imaginer.

Mais, la réalité est, qu'aujourd'hui, la connaissance de ces changements est limitée du fait d'un manque réel d'informations ou d'informations en partie obsolètes. Aussi, impulser, orienter, décider dans un tel contexte n'est pas facile.

L'observation, l'analyse et la prospective apparaissent indispensables, elles doivent être très largement renforcées notamment dans le domaine de la connaissance des évolutions liées aux pratiques, à l'emploi, aux compétences, aux qualifications et à la formation, sans oublier les évolutions des besoins, attentes des publics et ce en prenant en compte les mutations économiques et sociales actuelles. Il centralisera toutes les données relatives au sport : chiffres-clés, bases de données, publications, expériences innovantes, cartographies.

Il faut rappeler et préciser que la prospective doit être considérée comme une démarche pluridisciplinaire et systémique, à savoir, être capable de regarder l'ensemble des facteurs et de leurs interrelations dans un même domaine ou non.

Comment ? En Bretagne, comme ailleurs, la connaissance est fragmentée et les évolutions de plus en plus rapides, il devient urgent et indispensable de réfléchir collectivement pour construire et interpréter les diagnostics, pour analyser les tendances et envisager les différentes évolutions possibles.

Le Mouvement olympique et sportif, interface entre les acteurs publics et privés, est un lieu privilégié pour l'animation de ce type de réflexion. Les compétences du MOST Bretagne ne sont plus à démontrer ayant déjà réalisé des diagnostics dynamiques. Il est « assembleur de données » qu'il collecte et partage.

Il est évident que ces informations doivent constituer pour les décideurs régionaux et locaux un appui et une aide indispensable à l'élaboration de toute politique sportive répondant à une attente. L'approche territoriale et différenciée est un élément à prendre en compte.

Les points de méthode. Des outils existent pour mener cette réflexion prospective qui permettra de quantifier et de mieux qualifier les compétences, les emplois et les métiers de demain dans le domaine du sport. C'est une nécessité absolue, d'autant plus, à l'heure d'une importante réorganisation de la formation professionnelle où la gouvernance va évoluer (transfert de la compétence aux branches professionnelles). Il faut rappeler qu'aujourd'hui, les formations dispensées par les opérateurs ne s'appuient sur aucune vision prospective de métier et d'analyse des besoins (quantification). L'observatoire du sport devra y répondre en y associant toutes les composantes publiques et privées.

Cet observatoire accompagnera notamment les réflexions sur la formation et les réflexions prospectives du Lab sport innovation.

Une méthode :

- Mise en œuvre d'un groupe de travail multipartenaire Observatoire
- Phase de diagnostic : élaboration des besoins, état des lieux des données existantes, contacts avec les collectivités et EPCI, lien avec le Lab pour définir les besoins d'observation
- Phase d'élaboration de l'observatoire : données existantes ou à créer, sources, les contributeurs possibles (ESS, MAB, MS, etc.), les méthodes et outils (notamment numériques)
- Phase d'animation de l'observatoire

6.3. DEVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIEE POUR TOUS LES PUBLICS DANS LES TERRITOIRES (quantitativement et qualitativement)

Le CTERDS, une offre de conseils, services, formation et outils

Pour accompagner le mouvement sportif et l'ensemble des acteurs du sport dans le développement d'une offre de pratique diversifiée, qualitative et quantitative dans divers domaines de développement :

- dans les différents temps et espaces de la vie (école, entreprise, milieu rural, etc.)
- Sport santé
- Sport de nature
- Sport et développement durable
- Sport et éducation et citoyenneté
- Filière Haut niveau
- Etc.

PARIS 2024, un formidable levier

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Santé et Bien-être »

6.3.1. Le développement du sport santé

Dans le cadre du Plan régional sport santé bien-être, le Mouvement olympique et sportif de Bretagne est un partenaire incontournable de la DRJSCS et de l'ARS (Agence régionale de santé) dans la mise en œuvre du plan.

- Etre un acteur incontournable du PRSSBE

Exemples d'actions : Participer au Comité de pilotage et aux groupes de travail, représenter les fédérations sportives et co-construire le 2ème plan SSBE (ex. intégration de la prévention primaire par le sport et la prévention auprès des enfants)

- Valoriser les actions sport santé du mouvement sportif afin de renforcer la mutualisation et de se faire reconnaître comme acteur du sport santé

Exemples d'actions : Recensement et valorisation des activités sport santé des clubs sur le site internet dédié, Proposer des clubs référents à destination des patients atteints d'une ALD, Accompagner et favoriser l'intégration des personnes atteintes de pathologies chroniques ou d'affection de longue durée dans la pratique sportive

- Sensibiliser et former les bénévoles et professionnels du mouvement sportif au sport santé

Exemples d'actions : Recensement des formations existantes des fédérations, communiquer sur les temps d'information existants et développer de nouveaux temps d'information (accueillir un public éloigné de la pratique sportive, nutrition, l'activité physique, quels bénéfices pour sa santé et son bien-être), mise en œuvre d'un cursus commun de formation Prévention primaire en direction des bénévoles et salariés avec un volet accueil / écoute / accompagnement / pédagogie, Mise en œuvre d'une formation sur le sport santé des publics atteints d'ALD pilotée par le Campus Sport Bretagne en partenariat avec le MOST, actions de sensibilisation des salariés des Maisons des sports, par exemple autour de l'achat de swiss-ball ou de matériel ergonomique, etc.

- Développer le sport santé dans les territoires (EPCI)

Exemples d'actions : rapprocher le monde sportif du monde médical et développer le nombre de clubs référents par des soirées d'informations en présence d'un médecin et en lien avec l'instance communautaire

- Développer le sport santé en milieu pénitentiaire

Exemples d'actions : interlocuteur de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP), réflexion sur la formation des moniteurs de sport pénitenciers, coordination des activités physiques avec les CDOS, développement de créneaux

- Développer le sport santé dans les entreprises

Bret'on mov : Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne accompagne l'entreprise pour faire du sport un projet d'entreprise pour le bien-être et la santé des salariés et de l'entreprise (sensibilisation des salariés, aménagement des locaux et des bureaux, achat de matériels, organisation des temps de travail, petits-déjeuners thématiques).

- Etre un interlocuteur dans la réflexion des collectivités territoriales sur la « mise en mouvement » des populations

Exemples d'actions : Etre un acteur des Plans locaux de santé, des Plans de déplacements

- Favoriser le développement de l'évènement Sentez vous sport en Bretagne

Exemples d'actions : Valorisation des actions labellisées, mise en place d'un cahier des charges avec un appel à porteur de projet parmi les territoires en tournant sur chaque

département chaque année, prévoir une porte ouverte des structures signataires de la charte SSBE pendant l'évènement, développer le Pass'sport Sentez Vous Sport (Bretagne : région pilote)

6.3.2. Bret'on mouv, le sport dans les entreprises

Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne a pris une des orientations de massification de la pratique sportive. Il porte une expérimentation de développement de la pratique sportive pour tous en s'appuyant sur le levier de l'entreprise. Il développe **Bret'on Mouv**, une application numérique qui permet aux structures sportives et aux entreprises d'un même territoire de se rapprocher afin de proposer des activités sportives aux salariés sur des temps adaptés au temps de l'entreprise. Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne accompagne également l'entreprise pour faire du sport un projet d'entreprise pour le bien-être et la santé des salariés et de l'entreprise (sensibilisation des salariés, aménagement des locaux et des bureaux, achat de matériels, organisation des temps de travail, petits-déjeuners thématiques).

Comment ?

- Phase d'immersion : rencontres avec un panel d'entreprises pour comprendre les besoins (réunions, pitch-dating, rencontres de réseau d'entreprises), groupes de travail avec les Ligues et comités régionaux bretons pour connaître les besoins des clubs, participation à un groupe de travail sport santé en entreprise piloté par l'ARS - 2016/2017 ;
- Phase d'élaboration du projet : Recensement des prestations sportives à destination des salariés des entreprises sous deux axes : Bien-être / Santé & Cohésion d'équipe / Management - 2017/2018 ;
- Création du portail numérique de géolocalisation des prestations sportives à destination des entreprises et permettant le lien entre les structures sportives et les entreprises - 2018 ;
- Lancement officiel de Bret'on mouv (septembre 2018) : conférence de presse et table ronde
- Déploiement de l'offre de prestations des structures sportives et de la demande des entreprises participantes au programme (Communication médias, organisations de rencontres territoriales, communication auprès des réseaux des entreprises - Novembre 2018 / 2019.

Thématique déléguée par le CNOSF « Sport Education et Citoyenneté »

6.3.3. L'éducation et la citoyenneté par le sport

- Favoriser l'éducation des jeunes par le sport dans le cadre scolaire, périscolaire, extrascolaire par le déploiement des programmes nationaux (Journées olympiques, Classes olympiques, etc.) et tout autre projet mettant en avant les valeurs de l'olympisme (projection film + débats) dans les collèges en partenariat avec le Conseil départemental et les instances de l'Education nationale ;

Exemples d'actions : Accompagne des différents dispositifs mis en œuvre par le Mouvement olympique et sportif (classes olympiques, ateliers olympiques) et le Ministère de l'éducation nationale (Semaine olympique et paralympique, Label Génération 2024). Groupes de travail avec les fédérations scolaires afin de mettre en œuvre de véritables passerelles entre le sport scolaire et le sport extrascolaire. Organisation de journées olympiques le 23 juin et à d'autres dates, Mise en place de classes olympiques avec les collèges, Sensibilisation des élèves aux valeurs de l'olympisme, à la symbolique des Jeux et à la diversité des disciplines

sportives par l'organisation d'un évènement sportif interdisciplinaire au sein du village des sports lors de la foire internationale de Rennes, Mise en place de TAP liés à l'olympisme

- Promouvoir l'olympisme auprès du grand public

Exemples d'actions : communication sur l'olympisme (vidéo « cap sur rio », concours sport et photo), Valorisation des sportifs bretons en préparation pour les jeux, informations sur les sites internet des CROS/CDOS bretons, journée olympique grand public

- Favoriser le développement des valeurs citoyennes

Exemples d'actions : Formation des bénévoles et éducateurs à la laïcité et aux valeurs de la république, communication sur la charte d'éthique, Fair play (développer les outils du ministère sur la citoyenneté), organisation des journées citoyennes dans le cadre du service civique

- Favoriser l'engagement des jeunes dans le sport

Exemples d'actions : organisation des stages jeunes dirigeants, Intermédiation dans le cadre du service civique par les CDOS agrémentés (convention CNOSE/Agences des services civiques)

- Favoriser la mixité dans le sport et ses instances

Exemples d'actions : Partenariat avec l'URCIDFF – Université de Printemps (accompagner l'engagement des femmes aux fonctions dirigeantes) – Accompagnement d'actions (Brest 2016 – donnons des elles au tour) – Rando solidaire 22

- Favoriser la pratique du sport pour tous : valides et en situation de handicap.

- Favoriser la responsabilité sociétale des organisations

Exemples d'actions : Mise en place et développement de la charte régionale des manifestations sportives vers une démarche qualité (ADEME/collectif des festivals) : Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne accompagne les organisateurs de manifestations sportives dans une démarche de qualité. Il s'associe au Collectif des festivals pour faire des évènements sportifs et culturels bretons des évènements de qualité, durables et attractifs pour les bretons et les visiteurs. A cet effet, il organise des temps de formation sur diverses thématiques (transport, zéro déchet, mutualisation, restauration, etc.). Il accompagne également les organisateurs de façon individuelle par la réalisation d'un pré-diagnostic de la manifestation et par la formulation de préconisations.

– Label du CNOSE – Matériel mutualisé (Ambassadeur Plateforme Matelo, Gobelets réutilisables)

Thématique déléguée par le CNOSE « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.3.4. Favoriser le développement d'équipements sportifs et des lieux de pratiques

- Accompagner le mouvement sportif breton dans le développement des équipements

Exemples d'actions : Etat des lieux de l'existant et des besoins en équipements au niveau régional et sur les territoires, informer les fédérations sportives sur les projets d'équipements, réflexion sur la mutualisation des équipements (manque / saturation ou sous-emploi)

- Représenter le mouvement sportif dans le financement public des équipements

Exemples d'actions : Avis CNDS équipement / Contrat de territoire

- Accompagner les porteurs de projet

Exemples d'actions : Accompagnement des porteurs de projet sur le « cahier des charges » des équipements et sur la recherche de financements possibles

- Pérenniser les lieux de pratique en milieu naturel

Exemples d'actions : Rôle de médiateur dans la conciliation des usages en milieu naturel

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.3.5. Le développement des sports de nature

Avec son outil unique et reconnu en France, le centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature (CRER), le C.R.O.S. Bretagne apporte une expertise transversale sur le développement des sports de nature (sport, tourisme, environnement). Une étude de 2008 montrait que les sports de nature représentaient 45 % des emplois sport. Il travaille notamment à la mise en œuvre de diagnostics de territoire relatifs aux sports de nature avec les acteurs territoriaux (EPCI, Parc naturel régional, Université, etc.). Il travaille sur le développement des sports de nature comme support de développement rural (réseau des bases sports de nature, diagnostics).

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.3.6. Le développement de la multiactivité en milieu rural

Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne par le biais de son Centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature accompagne la mise en œuvre d'un réseau des bases multisports de nature.

Le développement des bases multisports de nature est un enjeu important pour la Bretagne pour les raisons suivantes :

- Des équipements et animations structurants pour le **développement des territoires**, et en particulier les **territoires ruraux** : tourisme et loisirs de proximité, éducation, support à la vie associative, etc. ;
- Des problématiques environnementales autour des usages (pollution aquatique, impacts), autour de la connaissance des milieux et de la sensibilisation des publics ;
- Un maillage des bases multisports de nature en Bretagne intérieure ;
- Des problématiques communes aux bases : les publics accueillis, la gestion de la multi-activité, les modèles économiques, etc.

Thématique déléguée par le CNOF « Sport & Politiques publiques et Haut niveau »

6.3.7. Le développement des filières du haut-niveau

- Représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition des politiques d'accès et de haut niveau en Bretagne

Exemples d'actions : Représentation du mouvement sportif aux commissions sur les SHN, les CLE, les SSS, accompagnement des politiques départementales

- **Contribuer au maintien des sportifs de Haut Niveau (SHN) sur le territoire et au développement des clubs de « Haut niveau » en Bretagne dans le but de permettre aux athlètes de haut niveau de performer dans des structures clubs bretons.**

▪ **Connaitre et faire connaitre les projets "haut niveau" des ligues et comités régionaux**

Exemples d'actions : Un diagnostic sur la filière du haut-niveau en Bretagne

Le Mouvement olympique et sportif de Bretagne a réalisé un diagnostic du haut-niveau en Bretagne en auditionnant le mouvement sportif (ligues et comités régionaux, comités départementaux, clubs de haut-niveau, structures d'entraînement) afin de mettre en avant les freins et les leviers au développement de la filière du haut-niveau breton. Il a formulé des propositions aux acteurs publics.

▪ **Porter un projet de développement pour le sport Breton**

▪ **Mobiliser des financements nouveaux**

Thématique déléguée par le CNOSF « Paris 2024 »

6.3.8. Paris 2024, un levier pour les territoires

Une expertise sur les échanges sportifs internationaux

Depuis près de 10 ans, des coopérations et des échanges ont lieu avec la Chine, notamment avec la province du Shandong. Au titre des années 2015, 2016 et 2017, on peut signaler quatre actions : la première concerne l'envoi de plusieurs entraîneurs de tennis à Jinan pour développer la pratique de ce sport, mais aussi pour entraîner les meilleurs joueurs de la Province du Shandong. La seconde est la venue de jeunes chinois au cours du mois de juillet des deux dernières années pour effectuer un stage de football au centre technique de Ploufragan, cette action s'étant inscrite dans le cadre de la politique définie par le Président chinois d'élever le niveau de la pratique de ce sport en Chine ; il a de fait créé 36 000 écoles de football dans tous le pays. La troisième est la participation en juin 2018 de deux équipes de basket (Jinan et Zibo, deux villes du Shandong) au tournoi international de basket de Chantepie agréé par la FIBA. Enfin, la quatrième est la venue de sportifs de haut niveau en BMX pour un stage long de deux mois en Bretagne pour préparer les jeux nationaux chinois qui se sont déroulés en octobre 2017. Ces actions sont menées en partenariat avec France Chine International.

Les JO 2024, un levier pour la région Bretagne

Les enjeux autour de l'obtention des Jeux à Paris 2024 sont multiples pour la Bretagne :

- Faire de la région une région encore plus sportive,
- Transmettre les valeurs du sport et de l'olympisme (éducation, scolaires),
- Amener nos jeunes athlètes au plus haut niveau
- Faire de la Bretagne une « base arrière » pour l'accueil de délégations internationales ou nationales et des spectateurs.

Il y a donc un enjeu fort à associer différents acteurs bretons (mouvement sportif, Etat, collectivités territoriales, EPCI, acteurs touristiques). Le Mouvement olympique et sportif breton aura un rôle central dans l'animation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs et notamment du mouvement sportif.

Il s'appuiera sur son expertise acquise au moment des Jeux de Londres en 2012.

6.4. ANTICIPER / PREPARER L'AVENIR – CONSTRUIRE LE SPORT DE DEMAIN

6.4.1. Lab sport innovation Horizon 2030

Le Lab sport Innovation Horizon 2030

Il s'agit de **construire, expérimenter et inventer le « club » de demain** (nouveaux publics, nouveaux services) quelle que soit sa forme, qu'elle soit réelle ou virtuelle (communauté sportive, lieux hybrides).

Comment ?

- Créer un **espace de réflexion prospective** sous la forme d'un **Lab Sport Innovation Horizon 2030** qui permettrait à différents acteurs bretons **en lien ou non avec le sport** de proposer de nouvelles formes de structuration et de développement de la pratique sportive qui répondent aux besoins et attentes des citoyens.
- Le Lab Sport Innovation sera un **Tiers Lieu**, c'est-à-dire un lieu à la rencontre du personnel et du professionnel.

Un Enjeu :

Anticiper et mettre en place de nouvelles stratégies pour répondre aux mutations des pratiques sportives et de la société

Objectifs du projet :

- Développer la **massification de la pratique du sport**, en s'attachant à construire le « **club » de demain** (nouveaux publics, nouveaux services) quelle que soit sa forme, qu'elle soit réelle ou virtuelle (communauté sportive, lieux hybrides)
- Fédérer l'ensemble des acteurs bretons en lien ou non avec le sport (sport, santé, tourisme, environnement,...), au delà des structures existantes, pour **construire le sport de demain - horizon 2030 - au service de l'intérêt général et dans une démarche globale et transversale** (économie, sociale, environnementale, gouvernance)
- Construire avec et pour les acteurs bretons en lien ou non avec le sport (mouvement sportif, collectivités, Etat, acteurs économiques) des outils d'observation pour une vision prospective du sport à l'horizon 2030
- Accompagner le travail collaboratif par la transition numérique

Description du projet :

Dans la continuité de la réflexion engagée au sein du Mouvement sportif breton sur sa structuration (DLA collectif), le mouvement sportif régional, conscient des fortes mutations sociétales et de sa responsabilité sociale et morale à accompagner les clubs, souhaite aller plus loin et engager une réflexion collective sur le « club » de demain.

Pour cela, le CROS Bretagne et ses partenaires souhaitent créer un espace de réflexion prospective sous la forme d'un **Lab Sport Innovation Horizon 2030** qui permettrait à différents acteurs bretons en lien ou non avec le sport de proposer de nouvelles formes de structuration et de développement de la pratique sportive qui répondent aux besoins des citoyens. Nous souhaitons construire, expérimenter et inventer le Club de demain. Le Lab Sport Innovation sera un Tiers Lieu, c'est-à-dire un lieu à la rencontre du personnel et du

professionnel. En effet, point de hiérarchie en ces murs, juste des individus désireux de mener des projets de façon nouvelle, originale ou du moins différente. Dans ce lieu, on échange librement et les permanents sont des facilitateurs qui mettent les personnes en relation ou favorisent les interactions.

Ce projet est également en lien avec le projet du Liv Lab sport santé sur la réalité augmentée à destination des publics éloignés de la pratique piloté par le Campus Sport Bretagne en partenariat avec le MOST Bretagne.

Programme :

- Phase d'immersion : se rendre sur le terrain au contact de pratiquants et de non-pratiquants (jeunes, parents, chefs d'entreprises, etc.) pour appréhender les besoins et anticiper les besoins de demain, rencontrer des structures sportives qui innovent pour développer de nouvelles pratiques (ex. réalité virtuelle, e-sport actif, lieux hybrides etc.), de nouveaux publics
- Phase d'élaboration du Lab : définition des problématiques, des objectifs du Lab, des méthodes et outils du Lab et des experts aux compétences variées (éducateurs sportifs, des dirigeants de structures sportives associatives ou privées à but lucratif, des constructeurs et vendeurs de matériels, des pratiquants sportifs, des non-pratiquants, des institutions, des chercheurs, des universitaires, des acteurs de la santé, de l'éducation, du tourisme, de l'environnement, etc.)
- Phase d'animation du Lab : construire, expérimenter et inventer
- Phase de production : Construire un prototype virtuel ou réel du « Club » de demain, au sens de communauté. Guide pour créer le « club » de 2030 (vidéo, document, application numérique, etc.)

7. Abréviations

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ALD : Affection longue durée
APS : Activité physique et sportive
ARS : Agence régionale de santé
CA : Conseil d'administration
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CCR : Comité consultatif régional
CDOS : Comité départemental olympique et sportif
CESER : Conseil économique, social et environnemental régional
CFCP : Centre de formation des clubs professionnels
CFGGA : Certificat de formation à la gestion associative
CLE : Centre labellisé d'entraînement
CNDS : Centre national pour le développement du sport
CNOSF : Comité national olympique et sportif français
COPIL : Comité de pilotage
CRER : Centre régional d'expertise et de ressources (des sports de nature)
CRESLB : Centre de ressources et d'expertise des sports et loisirs de Bretagne
CROS : Comité régional olympique et sportif
CT : Collectivité territoriale
CTERDS : Centre territorial d'expertise, de ressources et de développement du sport
DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale
DISP : Direction interrégionale des services pénitentiaires
DLA : Dispositif local d'accompagnement
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels
EPCI : Etablissement public à caractère intercommunal
ESS : Economie sociale et solidaire
ETR : Equipe technique régionale
FDVA2 : Fonds de développement à la vie associative 2
FIBA : Fédération internationale de Basket-ball
GIP : Groupement d'intérêt public
GT : Groupe de travail
GTAM MOST : Groupe de travail Actions mutualisées du MOST
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MAB : Mouvement associatif de Bretagne
MAIA : Mission d'accueil et d'information des associations
MOST : Mouvement olympique et sportif territorial
MS : Mouvement sportif
PST (les 2) : Plan sportif territorial (Ministère/Agence) – Plan sport et territoire (CNOSF)
RH : Ressources humaines
RSO : Responsabilité sociétale des organisations
SHN : Sportif de haut niveau

SSBE : Sport santé bien-être

SSS : Section sportive scolaire

SSU : Section sportive universitaire

TAP : Temps d'activités périscolaires

UNSS : Union nationale du sport scolaire

URCIDFF : Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles